



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTY-FIRST YEAR

1282 *nd MEETING: 19 MAY 1966*

ème SÉANCE: 19 MAI 1966

VINGT ET UNIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1282)	1
Adoption of the agenda	1
Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409): Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1282)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409): Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Éthiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2)	1

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND EIGHTY-SECOND MEETING
Held in New York, on Thursday, 19 May 1966, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SÉANCE
Tenue à New York, le jeudi 19 mai 1966, à 10 h 30.

President: Mr. J. G. DE BEUS (Netherlands).

Present: The representatives of the following States: Argentina, Bulgaria, China, France, Japan, Jordan, Mali, the Netherlands, New Zealand, Nigeria, Uganda, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1282)

1. Adoption of the agenda.
2. Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Question concerning the situation in Southern Rhodesia: letters dated 2 and 30 August 1963 addressed to the President of the Security Council on behalf of the representatives of thirty-two Member States (S/5382 and S/5409):

Letter dated 10 May 1966 addressed to the President of the Security Council from the representatives of Algeria, Burundi, Cameroon, Chad, Congo (Brazzaville), Dahomey, Democratic Republic of the Congo, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, Ivory Coast, Kenya, Liberia, Libya, Malawi, Mali, Mauritania, Morocco, Niger, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Somalia, Sudan, United Republic of Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta and Zambia (S/7285 and Add.1 and 2)

Président: M. J. G. DE BEUS (Pays-Bas).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Argentine, Bulgarie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Mali, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1282)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Question concernant la situation en Rhodésie du Sud: lettres, en date des 2 et 30 août 1963, adressées au Président du Conseil de sécurité au nom des représentants de 32 Etats Membres (S/5382 et S/5409):

Lettre, en date du 10 mai 1966, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Algérie, du Burundi, du Cameroun, du Congo (Brazzaville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Kenya, du Libéria, de la Libye, du Malawi, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la République-Unie de Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie et de la Zambie (S/7285 et Add.1 et 2)

1. The PRESIDENT: In accordance with the decision taken at the 1278th meeting, I now invite the representatives of India, Pakistan, Senegal, Zambia, Algeria and Sierra Leone to take places at the Council table and to participate, without the right to vote, in the discussion of the question before the Council.

At the invitation of the President, Mr. G. Parthasarathi (India), Mr. Amjad Ali (Pakistan), Mr. O. S. Diop (Senegal), Mr. S. M. Kapwepwe (Zambia) and Mr. A. Rahal (Algeria) took places at the Council table.

2. Mr. EL-FARRA (Jordan): It has been about half a year now since the illegal declaration of independence of the Ian Smith régime. The question has been considered and debated time and again in the Council but no firm and effective measure has been taken to suppress the rebellion. We regret that all the steps we have taken so far did not go far enough. Although we have asked for and are still advocating stronger and decisive measures, we have not withheld our support for decisions taken, hoping that they will bring us closer to a solution. We have given this step-by-step approach the benefit of the doubt. But I must admit that we have met with disappointment. It seems to us that the British step-by-step approach could not bring us to the goal which has been envisaged. The problem becomes more complicated every day, and the longer the Ian Smith régime continues the more difficult it will be to solve it. More than a month has passed since, at the request of the United Kingdom, the Security Council invoked Chapter VII of the Charter and inter alia called upon the United Kingdom in its resolution 221 (1966) "to prevent by the use of force if necessary the arrival at Beira of vessels reasonably believed to be carrying oil destined for Rhodesia". What has that step accomplished? What progress have we made since that injunction? Two tankers, and possibly others, were prevented from carrying oil to Rhodesia through Mozambique. But has this action succeeded in preventing oil from reaching Southern Rhodesia? The answer is, of course not. While trying to close the front door to Rhodesia in Portuguese-held territory, we have left the back door in South Africa wide open. Both the tobacco and sugar crops of Southern Rhodesia have found their way to outside markets through South Africa.

3. On the other hand, according to information given in the working paper prepared by the Secretariat,^{1/} South Africa "could provide Southern Rhodesia with virtually everything it had been importing from the United Kingdom". On 2 March 1966, the Cape Times reported that South African exporters had moved into the trade vacuum caused by the United Kingdom Government's ban on exports to Southern Rhodesia. That report quotes a statement made by Mr. Hughes, President of the Associated Chambers of Commerce

^{1/} Document A/AC.109/L.264/Add.2; for the text, see Official Records of the General Assembly, Twenty-first Session, Annexes, addendum to agenda item 23 (A/6300/Rev.1), chap. III, part I, sect. E.

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à la décision prise à la 1278ème séance, j'invite les représentants de l'Inde, du Pakistan, du Sénégal, de la Zambie, de l'Algérie et du Sierra Leone à prendre place à la table du Conseil et à participer, sans droit de vote, à la discussion sur la question à l'ordre du jour.

Sur l'invitation du Président, M. G. Parthasarathi (Inde), M. Amjad Ali (Pakistan), M. O. S. Diop (Sénégal), M. S. M. Kapwepwe (Zambie) et M. A. Rahal (Algérie) prennent place à la table du Conseil.

2. M. EL-FARRA (Jordanie) [traduit de l'anglais]: Six mois se sont écoulés depuis la déclaration illégale d'indépendance du régime Ian Smith. Le Conseil a examiné et débattu cette question à maintes reprises, mais il n'a pas pris de mesures énergiques et efficaces pour étouffer la rébellion. Nous regrettons de constater que toutes les décisions adoptées jusqu'à présent ont été insuffisantes. Encore que nous ayons demandé et continuons de préconiser des mesures plus énergiques et plus décisives, nous n'avons pas désavoué celles qui ont déjà été prises, car nous espérons qu'elles nous rapprocheraient d'une solution. Nous avons accordé le bénéfice du doute à cette tactique d'action progressive, mais je dois avouer que nos espoirs ont été déçus. Il nous semble que la méthode graduelle des Britanniques ne nous permettra pas d'atteindre l'objectif visé. Le problème devient chaque jour plus complexe; plus on laisse au régime Ian Smith la possibilité de se maintenir, plus il sera difficile de parvenir à une solution. Il y a maintenant plus d'un mois qu'à la demande du Royaume-Uni le Conseil de sécurité a invoqué le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et a notamment demandé au Royaume-Uni dans sa résolution 221 (1966) "d'empêcher, au besoin par la force, l'arrivée à Beira de navires dont on a lieu de croire qu'ils transportent du pétrole destiné à la Rhodésie". Quel a été l'effet de cette mesure? Quels progrès avons-nous faits depuis cette injonction? On a empêché deux pétroliers, peut-être davantage, de faire parvenir du pétrole en Rhodésie par le Mozambique. Mais cela a-t-il empêché la Rhodésie du Sud de recevoir du pétrole? La réponse, bien entendu, est négative, car si on s'est efforcé d'interdire l'entrée principale de la Rhodésie par le territoire portugais, on a laissé grande ouverte la porte de service en Afrique du Sud. Ainsi, les récoltes de tabac et de sucre de la Rhodésie du Sud ont pu, par cette voie, atteindre les marchés extérieurs.

3. Par ailleurs, selon des renseignements que donne un document de travail établi par le Secrétariat^{1/}, l'Afrique du Sud peut "vendre à la Rhodésie du Sud pratiquement tout ce que celle-ci faisait venir du Royaume-Uni." Le 2 mars 1966, le journal Cape Times signalait que les exportateurs sud-africains avaient comblé le vide créé par l'embargo du Gouvernement du Royaume-Uni sur les exportations vers la Rhodésie du Sud; le même article citait à ce propos une déclaration de M. Hughes, président des chambres de

^{1/} Document A/AC.109/L.264/Add.2; pour le texte, voir Document officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, additif au point 23 de l'ordre du jour (A/6300/Rev.1), chap. III, première partie, sect. E.

of Rhodesia, that "South Africa and Southern Rhodesia were more economically inter-dependent now than ever before". Moreover, Press reports from different sources affirm the fact that oil and petroleum products have continued to reach Southern Rhodesia from South Africa by rail through Mozambique.

4. At the very outset, on 12 November 1965, my delegation requested that both Portugal and South Africa, in view of their involvement in the matter, should be invited to participate in our deliberations [1257th meeting, para. 110]. The Council shared our view. It was clear that the co-operation of both States was needed if we were to achieve fruitful results. We regret that the invitation was rejected by both Portugal and South Africa. Both chose to continue to serve as artificial lungs giving life to the illegal régime in Southern Rhodesia.

5. It is clear, therefore, that an oil embargo on Beira in Mozambique will not bring down the illegal régime. We must admit that we find this a unique situation. We are blocking one pipeline while leaving the other operating at full capacity.

6. In previous deliberations on this issue, the United Kingdom has counselled patience. The United Kingdom said: Everything will be all right; let the Council adopt a step-by-step approach; let us be patient. I submit that the Power which is advocating the step-by-step approach and which has the sole responsibility for the present situation in Southern Rhodesia did not present to us a clear and complete plan explaining all the steps envisaged. We are not given a timetable. We were not informed of the forthcoming steps. Of course, we supported the Beira embargo. We reluctantly accepted the view that it was a step in the right direction. One month has elapsed since that time. Should we not now ask: where do we stand and what will the next stage or stages be? If the United Kingdom actually has a comprehensive plan to bring down the racist régime in Salisbury, then, I submit, it must present it to this Council now; for, without this plan and forthcoming steps, the Council will have to work within a certain limited and undefined scope, which is exactly like walking in the dark.

7. We continue to maintain that the solution does not lie in a gradual approach to the problem. This has been the experience of my delegation, and we can perhaps draw an analogy between this problem and the question of Palestine, which started with British imposition of conditions facilitating European Jewish immigration into the country and, later, the imposition of a minority rule on the nation's inhabitants, Christians and Moslems. There also, the United Kingdom advocated the step-by-step approach. The first step: it said to the Arabs of Palestine, "Independence"; to the Jews of Europe, it said, "A Jewish national home". The second step, it said to the Arabs of Palestine, would be self-government; and to the Jews of Europe they encouraged further immigration. As to the third step, they said to the Arabs: "Let us have a round-table conference; let us have negotia-

commerce associées de Rhodésie, selon laquelle "l'interdépendance économique de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud est maintenant plus étroite que jamais". En outre, des communiqués de presse émanant de sources diverses affirment que la Rhodésie du Sud continue à recevoir du pétrole et des produits pétroliers d'Afrique du Sud par voie ferrée, à travers le Mozambique.

4. Dès le 12 novembre 1965, ma délégation a demandé que le Portugal et l'Afrique du Sud, tous deux directement intéressés, soient invités à participer à nos délibérations [1257ème séance, par. 110]. Le Conseil a approuvé notre demande. Manifestement, la collaboration de ces deux Etats était indispensable si l'on voulait obtenir des résultats positifs. Nous regrettons que ces pays aient décliné l'invitation du Conseil choisissant de jouer le rôle du poumon d'acier qui permet au régime illégal de la Rhodésie du Sud de survivre.

5. Il est donc clair que l'embargo sur le pétrole dont on a frappé Beira ne suffira pas à renverser le régime rebelle. Nous devons avouer que cette situation nous paraît extraordinaire: nous bloquons un pipeline pour laisser l'autre fonctionner à plein rendement.

6. Lors des discussions antérieures sur cette question, le Royaume-Uni nous a conseillé d'être patients; il nous a dit: Tout va s'arranger; que le Conseil prenne des mesures progressives; faisons preuve de patience. Je dois faire remarquer que la puissance qui préconise la méthode graduelle et qui est la seule responsable de la situation actuelle en Rhodésie du Sud ne nous a pas soumis un plan clair et détaillé avec toutes les étapes prévues. On ne nous a fait part d'aucun calendrier, on ne nous a pas informés des mesures qui doivent suivre. Certes, nous avons appuyé l'embargo contre Beira. Nous nous sommes ralliés, non sans réticence, à ceux qui y voyaient un pas dans la bonne direction. Un mois s'est écoulé. Ne devons-nous pas demander maintenant où nous en sommes et quelles seront les étapes suivantes? Si le Royaume-Uni a vraiment un plan détaillé capable d'amener la chute du régime raciste de Salisbury, il doit le soumettre dès à présent au Conseil de sécurité, car, si celui-ci ne connaît ni le plan ni les mesures à prendre, il sera contraint de travailler dans un cadre limité et mal défini, c'est-à-dire d'agir en aveugle.

7. Nous persistons à croire que la solution du problème ne réside pas dans la méthode graduelle. C'est du moins ce que l'expérience a enseigné à ma délégation, et peut-être pouvons-nous établir un parallèle entre ce problème et la question de Palestine; les Britanniques ont imposé d'abord des conditions facilitant l'immigration de Juifs européens dans le pays, puis ils ont imposé aux habitants du pays, chrétiens et musulmans, un régime minoritaire. Là encore, le Royaume-Uni préconisait une action étape par étape. Première étape: il parlait aux Arabes de Palestine "d'indépendance" et aux Juifs d'Europe d'un "foyer national juif". Deuxième étape: il disait aux Arabes de Palestine que ce serait l'autonomie, cependant qu'il encourageait les Juifs d'Europe à continuer d'immigrer. Quant à la troisième étape, elle consistait à dire aux Arabes: "Convoquons une conférence de la

tions for self-determination". And to the Jews they said: "We open the door for more immigration". And when the immigrant minority got settled, the pressure for a State increased. Thus, the problem became more complicated and the United Kingdom threw it in the lap of the United Nations. Consequently it became a problem of European Jewish immigrants declaring a State to be injected into the heart of the Arab homeland. With respect to Rhodesia, the United Kingdom seems to be doing the same thing. When the question of Rhodesia became more complicated, the United Kingdom invoked the jurisdiction of the United Nations and brought the problem before the Security Council. In the light of this, perhaps it is justified to ask a very important question: Is the ground being gradually prepared for the United Kingdom to divest itself of its primary responsibilities in Southern Rhodesia and to throw the whole problem into the lap of the United Nations?

8. I have already said that six months have elapsed since this question was raised in the Security Council and that we should do our best to avoid further delay. As time passes the problem becomes more complicated. We feel that it would have been easier to reach a solution last November than it is today. Tomorrow the situation may give rise to further problems and complications. The United Kingdom and the Security Council should act now. The United Kingdom and the Security Council stand to benefit by taking immediate action.

9. The New Statesman of 15 April 1966 stated:

"It is time for the [United Kingdom] Government, secure in its massive majority, to reappraise the Rhodesian situation and to regain its standing and international prestige by moving ahead of events instead of being pushed by them."

10. We have been informed that talks are going on between the United Kingdom Government, on the one side, and what that Government had previously branded as rebels, outlaws and traitors, on the other. This, to us, is another unique situation. On the one hand, the United Kingdom admits that the seizure of power by Ian Smith amounts to treason, that it was a rebellion and that Ian Smith was an outlaw and a traitor. In fact, the United Kingdom joined the other members of the Security Council in condemning the régime and in declaring the unilateral declaration illegal. On the other hand, we see that the United Kingdom is trying to resolve this act of treason through informal talks with the traitors, the rebels, the outlaws.

11. We do not think that the United Kingdom can bring about the end of the rebellion through negotiations or informal talks. On the contrary, we think that this may be the perfect way to keep alive the hope of the illegal régime of getting away with its treasonable seizure of power. In fact, the Ian Smith régime now takes it for granted that its presence is not negotiable. This illegitimate régime has received so much encouragement that it is now seeking the

table ronde et négociations l'autonomie", et aux Juifs: "Nous ouvrons plus largement la porte à l'immigration". Lorsque cette minorité d'immigrants se fut installée, les pressions exercées en vue de créer un Etat augmentèrent. Le problème devenant de plus en plus complexe, le Royaume-Uni le repassa à l'Organisation des Nations Unies, qui se trouva alors devant un problème d'immigrants juifs se constituant en Etat au cœur de la nation arabe. Dans le cas de la Rhodésie du Sud, il semble que le Royaume-Uni ait adopté la même tactique. Lorsque la question de la Rhodésie du Sud s'est compliquée, les Britanniques ont invoqué la juridiction de l'Organisation des Nations Unies et ont porté le problème devant le Conseil de sécurité. A la lumière de ce qui précède, il semble que nous soyons autorisés à demander si une fois de plus on ne prépare pas graduellement le terrain pour permettre au Royaume-Uni de se décharger de ses responsabilités essentielles en Rhodésie du Sud en renvoyant toute l'affaire à l'Organisation des Nations Unies.

8. J'ai dit que six mois déjà s'étaient écoulés depuis que la question s'est posée au Conseil de sécurité, et nous devrions faire de notre mieux pour éviter tout nouveau délai. En effet, plus le temps passe, plus le problème se complique. Nous pensons qu'il aurait été plus facile d'arriver à une solution en novembre dernier qu'aujourd'hui. Demain peut-être se trouvera-t-on en présence d'autres problèmes et d'autres complications. C'est maintenant que le Royaume-Uni et le Conseil de sécurité doivent agir. Ils ont tout à gagner à le faire sans retard.

9. On trouve dans le New Statesman du 15 avril 1966 le passage suivant:

"Il est temps que le Gouvernement [du Royaume-Uni], assuré d'une majorité écrasante, revoie la situation rhodésienne et recouvre son rang et son prestige international en devançant les événements au lieu de se laisser pousser par eux."

10. On nous a dit que des conversations étaient en cours entre le Gouvernement du Royaume-Uni et ceux que ce gouvernement avait précédemment qualifiés de rebelles, de hors-la-loi et de traîtres. N'est-ce pas là encore une situation extraordinaire? D'un côté, le Gouvernement du Royaume-Uni reconnaît que la prise du pouvoir par Ian Smith constitue un acte de trahison et que l'auteur de cette rébellion est un hors-la-loi et un traître; en fait, le Royaume-Uni se joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour condamner le régime rebelle et qualifier d'illé-gale la déclaration unilatérale d'indépendance. Mais d'un autre côté, nous voyons que le Royaume-Uni essaie de résoudre le problème que pose cet acte de trahison par des entretiens officiels avec les traîtres, les rebelles, les hors-la-loi.

11. Nous ne croyons pas que le Royaume-Uni puisse mettre un terme à la rébellion par des négociations ou des entretiens officiels. Nous pensons au contraire que c'est peut-être là le meilleur moyen d'entretenir chez les rebelles l'espoir de se maintenir au pouvoir. D'ailleurs, le régime d'Ian Smith considère d'ores et déjà comme acquis que sa présence ne peut faire l'objet de négociations. Ce régime illégitime a été encouragé au point que maintenant il cherche à se

recognition of the Security Council. It has already sent many messages to the Council requesting to be heard as a State, in accordance with Article 32 of the Charter of the United Nations. The legitimate party, that is the four million Rhodesian Africans, are not represented in these talks.

12. It is not my intention at this stage to deal with the advisability or validity of such a new approach. I shall have more to say on this subject at a later stage. I should like to point out, however, that the Security Council, in its resolution 217 (1965) of 20 November 1965, called on the United Kingdom "to quell this rebellion of the racist minority" and "to take all other appropriate measures which would prove effective in eliminating the authority of the usurpers and in bringing the minority régime in Southern Rhodesia to an immediate end". Can this be accomplished through informal talks? Do such talks come within the letter or the spirit of this resolution, or did the Council have in mind another measure, one which would be appropriate, real and effective? Of course, we take it that the United Kingdom entertains the hope that informal talks and negotiations will lead to a legal solution of the problem. But the question that arises in the mind of my delegation is: what if these so-called informal talks fail? Would the United Kingdom seal the Rhodesian border effectively? Would the United Kingdom use force, if necessary? Would the United Kingdom agree if the Security Council requested it to send observers to the key posts on the South African/Rhodesian border to ensure that no products were sent to the illegal régime or were exported from it? Or would the United Kingdom follow the Palestine example and tell us: "We have done our best, but this is now a United Nations responsibility"?

13. Mr. KIRONDE (Uganda): We have been requested by the representative of Nigeria to avoid rhetoric and flamboyant speeches and to strike as sober a note as we possibly can and only put forward constructive proposals and suggestions. I must say that, in my view, the standard of debate in the Security Council on this occasion has been notably of high order. I also shall try to maintain that standard and dwell only on those aspects of the question which need clarification and explanation. I shall avoid the scoring of points or the pillorying of any one speaker, no matter how much I might disagree with him.

14. It appears to me that the basis of the arguments of those who have spoken against the draft resolution which has been produced by the African Members of the Council [S/7285/Add.1] has been that the situation is well in hand, that everything is working according to plan, that there is no need for alarm and that the steps we propose to take and the adoption of our draft resolution might upset the apple-cart. We have been told that the sanctions are biting. The figure of 8,000 workers in Southern Rhodesia who have been thrown out of work as a result of the operation of sanctions has been reported. The speaker deliberately left out mention of the fact that those 8,000 unfortunates are,

faire reconnaître par le Conseil de sécurité. Il a déjà envoyé une série de messages demandant à être entendu en qualité d'Etat, au titre de l'Article 32 de la Charte des Nations Unies. Quant à la partie légitime dans cette affaire, en l'occurrence les 4 millions de Rhodésiens africains, elle n'est pas représentée à ces conversations.

12. Je n'ai pas l'intention, à ce stade, de traiter de l'opportunité ou du bien-fondé de cette nouvelle tactique. J'en reparlerai par la suite. Toutefois, je tiens à faire observer que le Conseil, dans sa résolution 217 (1965) du 2 novembre 1965, priait le Royaume-Uni "d'étouffer cette rébellion de la minorité raciste" et "de prendre toutes autres mesures appropriées qui se révéleraient efficaces pour anéantir l'autorité des usurpateurs et pour mettre fin immédiatement au régime minoritaire en Rhodésie du Sud". Cela peut-il être accompli par des entretiens officieux? De tels entretiens sont-ils conformes à la lettre ou à l'esprit de cette résolution, ou bien le Conseil pensait-il plutôt à une autre mesure, qui fût appropriée, réelle et efficace? Bien entendu, nous supposons que le Royaume-Uni espère vraiment que ces entretiens et ces négociations de caractère officieux conduiront à une solution juridique du problème. Mais ma délégation se pose les questions suivantes: qu'advient-il si ces entretiens officieux, comme on les appelle, échouent? Le Royaume-Uni verrouillera-t-il efficacement la frontière rhodésienne? Aura-t-il recours à la force, s'il le faut? Acceptera-t-il, si le Conseil de sécurité le demande, d'envoyer des observateurs aux postes clefs de la frontière qui sépare l'Afrique du Sud de la Rhodésie pour assurer qu'aucune marchandise ne parvienne au régime illégal ou ne soit exportée par lui? Ou bien fera-t-il comme en Palestine et nous dira-t-il: "Nous avons fait de notre mieux, l'affaire est maintenant entre les mains des Nations Unies"?

13. M. KIRONDE (Ouganda) [traduit de l'anglais]: Le représentant du Nigéria nous a demandé d'éviter les figures de rhétorique et les discours enflammés, de garder la plus grande réserve possible et de nous borner à présenter des propositions constructives. Je dois dire qu'à mon avis le débat au Conseil de sécurité a été d'une très haute tenue. Je vais, moi aussi, m'efforcer de me maintenir à ce niveau et de parler seulement des aspects de la question qui appellent des précisions et des explications. Je ne chercherai pas à marquer des points ni à mettre un orateur au pilori, si éloigné que je puisse être de partager son point de vue.

14. Il me semble que ceux qui ont critiqué le projet de résolution présenté par les membres africains du Conseil [S/7285/Add.1] partent du principe que la situation est bien en main, que tout se déroule comme prévu, qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer et que les mesures que nous proposons et l'adoption de notre projet de résolution pourraient tout bouleverser. On nous a dit que les sanctions avaient de graves effets. Huit mille travailleurs de la Rhodésie du Sud auraient perdu leur emploi à la suite de l'application des sanctions. L'orateur a volontairement omis de préciser que ces 8 000 malheureux sont en fait des Africains. On nous a également dit de faire confiance

in fact, Africans. We have been told that we should trust the Englishman, that he knows precisely where he is leading us and that his motives are above-board.

15. Let me say from the outset that the crucial point is really one of lack of confidence. I think it is generally true that the problem of the twentieth century is one of the colour line. The lack of confidence which Africans generally have evinced toward Britain and her attitude in this matter of the Rhodesian issue is not of recent origin, by any manner of means. One can trace it back to when she first handed over twelve million Africans in South Africa to the tender mercies of two million whites in the year of grace, 1910. This was probably the darkest hour in the whole history of British imperialism.

16. Thirteen years afterwards, in 1923, when Britain purported to do precisely the same thing she had done in 1910, she had become smarter and wiser; to use an American expression, this time she "played it cool". There was no trumpeting, no beating of drums; she secretly handed over another four million blacks to a mere handful of a quarter of a million whites, but the whole thing was done on the strict "QT". We did not know this had been done until a year or so ago, when we were told by Britain, "I have already handed over the blacks. I have no more power. Southern Rhodesia is practically independent. I have even armed the white people there or permitted them to arm themselves". Against whom? Against the blacks.

17. Let me say, while it can still be said, that the African has lost faith not in Britain generally—because I still have the greatest respect for British systems, principles and ideals—but in the British capacity to follow an impartial line where black and white are concerned.

18. I stand subject to correction, but I can see no evidence in the whole history of British imperialism of any time when Britain has been impartial where black and white are concerned. But for the Mau Mau uprising in Kenya, we would have been confronted with exactly the same situation there as we are today facing in Rhodesia. It was not because Britain was impartial, or intended to be so, that Kenya won its independence. It is my considered opinion that the Africans of Kenya wrested independence from the unwilling hands of Britain, that Britain still wanted to hand over eight million blacks to just a mere handful of 55,000 Europeans. It is always a case of "White is right".

19. Britain contends that she would like to be helpful and has even told us that what it really wants to do in Southern Rhodesia is to bring about a peaceful solution. Well, we are all peaceful people, we all love peace. Where a peaceful solution will do, none of us would advocate the use of force. But what completely defeats us and what makes us even more sure than ever before that there has all along been duplicity in British intentions is the question of why Ian Smith was told beforehand that no force would be used. Surely surprise is an essential element in any kind of strategy, whether military or political.

aux Britanniques, qui savent très bien où ils vont, et dont les motifs sont au-dessus de tout soupçon.

15. Que l'on me permette de dire dès maintenant qu'en fait le vrai problème est celui d'un manque de confiance. A mon avis, il est vrai que dans l'ensemble le problème du XXème siècle est celui de la couleur. Le manque de confiance dont les Africains en général font preuve à l'égard de la Grande-Bretagne et de son attitude devant le problème rhodésien ne date pas d'hier, loin de là. On peut le faire remonter au moment où la Grande-Bretagne a confié le sort de 12 millions d'Africains en Afrique du Sud à la douce miséricorde de 2 millions de Blancs en l'an de grâce 1910. Ce fut probablement l'heure la plus sombre de toute l'histoire de l'impérialisme britannique.

16. Treize ans plus tard, en 1923, quand elle a prétendu faire exactement la même chose qu'en 1910, la Grande-Bretagne avait acquis de l'expérience et du savoir-faire; cette fois, elle a agi de sang-froid. Sans tambour ni trompette, la Grande-Bretagne, en secret, a remis de nouveau le sort de 4 millions de Noirs à une poignée de Blancs, un quart de millions d'hommes, le tout très discrètement. Nous ne l'avons appris qu'il y a un an environ, lorsque la Grande-Bretagne nous a dit: "J'ai déjà disposé des Noirs. Je n'ai plus de pouvoir. La Rhodésie du Sud est pratiquement indépendante. J'ai même armé les Blancs ou du moins leur ai permis de s'armer eux-mêmes." Contre qui? Contre les Noirs.

17. Je voudrais dire, pendant qu'il est encore temps, que les Africains ont perdu confiance non dans le Royaume-Uni en général — car je garde le plus grand respect pour les systèmes, principes et idéaux britanniques — mais dans l'aptitude des Britanniques à agir avec impartialité lorsque des Blancs et des Noirs sont en jeu.

18. Je peux me tromper, mais je ne vois pas d'exemple, à aucun moment de toute l'histoire de l'impérialisme britannique, où ce pays ait été impartial lorsqu'il était question de Blancs et de Noirs. Sans la révolte des Mau-Mau, nous aurions connu, au Kenya, exactement la même situation qu'aujourd'hui en Rhodésie. Ce n'est pas parce que la Grande-Bretagne a été impartiale, ou en a eu l'intention, que le Kenya a obtenu l'indépendance. Je suis convaincu que les Africains du Kenya ont arraché l'indépendance à la Grande-Bretagne contre son gré, que la Grande-Bretagne voulait une fois de plus remettre 8 millions de Noirs à une poignée de 55 000 Européens. Toujours ce principe, "le Blanc a raison".

19. La Grande-Bretagne prétend apporter son aide et nous a même dit que son véritable désir est de favoriser une solution pacifique en Rhodésie du Sud. Nous sommes tous des gens pacifiques, nous désirons tous la paix. Lorsqu'une solution pacifique est possible, aucun d'entre nous n'irait demander l'emploi de la force. Mais ce qui nous déconcerte tout à fait et qui nous convainc encore plus qu'auparavant de la mauvaise foi britannique, c'est ceci: pourquoi Ian Smith a-t-il su à l'avance qu'il n'y aurait pas de recours à la force? On ne niera pas que l'élément de surprise soit essentiel dans toute stratégie, qu'elle soit mili-

Why should Ian Smith be told ahead of time that Britain had no intention of using force? We may be pardoned if some of us believe that when Ian Smith left for Rhodesia to go and issue the unilateral declaration of independence, he did so with the blessing of Wilson, and that all the plans must have been worked out between Ian Smith and Wilson. When, therefore, we hear of the desire of Britain to bring about racial equality in Rhodesia, we are inclined to think that Britain says so with tongue in cheek.

20. Let me now dwell more particularly on what has been put before us here as a sort of Magna Carta for Rhodesia—the six points. Or are there five? I believe there are supposed to be six. If so, I think there are five points too many. The British are famous for being very succinct, very epigrammatic, very sparing in their use of words. Now, why have they come out here with six points? What are they trying to cover up? I think the British are protesting too much. One of their poets has said:

*Words are like leaves; and where they most
abound,*

Much fruit of sense beneath is rarely found.

21. I suggest that we should look at these six points more closely. The heading says: "Independence: Principles of British Policy".

22. The first one tells us: "The principle and intention of unimpeded progress to majority rule, already enshrined in the 1961 Constitution, would have to be maintained and guaranteed."

23. The second point states: "There would also have to be guarantees against retrogressive amendment of the Constitution."

24. Let us deal with the first two points. What is the purpose of telling us about progress to majority rule? That is covered, as is also the second point, by just one principle: "One man, one vote". That is all; that is all that the Africans are asking for. They do not want any progress, any guarantees; they do not want any process that leads to majority rule. What they want today is nothing more than establishment of the principle of "One man, one vote".

25. The third point tells us: "There would have to be immediate improvement in the political status of the African population." What is intended here? What is meant by an improvement in the political status of the African population? Give them the vote and their political status will immediately improve. That is all they are asking for.

26. If I may refer again to the second point, that there would also have to be guarantees against retrogressive amendment of the Constitution. Apparently what is intended here is that there should be clauses entrenched in the Rhodesian constitution to prevent an erosion of any of the constitutional guarantees given to the black people there. This, however, is not worth the paper on which it is written. We all know what has happened to the clauses that were entrenched in the Constitution of South Africa in 1910. Every single one of those clauses has gone by the board. There can never be any constitutional guarantees. What is wanted is the

taire ou politique. Pourquoi donc Ian Smith aurait-il été averti que le Royaume-Uni n'avait pas l'intention d'utiliser la force? On nous excusera de croire que lorsque Ian Smith est reparti pour la Rhodésie et a proclamé unilatéralement l'indépendance, il l'a fait avec la bénédiction de Wilson, et que tout devait avoir été préparé entre Ian Smith et Wilson. C'est pourquoi lorsqu'elle nous parle de son désir de faire régner l'égalité raciale en Rhodésie, nous inclinons à penser que la Grande-Bretagne le fait avec un sourire en coin.

20. Je voudrais maintenant parler plus longuement de ce que l'on nous a présenté comme une sorte de Grande Charte pour la Rhodésie, c'est-à-dire les six points. A moins qu'il n'y en ait que cinq? Je crois qu'il y en a six. Dans ce cas, il y en a cinq de trop. Les Britanniques sont célèbres pour leur concision, leur laconisme; ils sont économes de leurs mots. Dans ce cas, pourquoi six points? Que cherchent-ils à cacher? Je crois que les Britanniques protestent trop fort. L'un de leurs poètes a dit:

*Les paroles sont comme les feuilles; là où elles
[foisonnent,*

On trouve rarement de bons fruits.

21. Je propose de regarder ces six points d'un peu plus près. Voici le titre: "Indépendance: Principes de la politique britannique".

22. Le premier point dit ce qui suit: "Le principe et l'intention de poursuivre sans interruption le progrès vers la loi de la majorité, déjà inscrits dans la Constitution de 1961, devraient être maintenus et garantis."

23. Le deuxième point est conçu comme suit: "Il devrait également y avoir des garanties contre un amendement de la Constitution qui marquerait une évolution rétrograde."

24. Examinons ces deux premiers points. Pourquoi nous parler du progrès vers la loi de la majorité? Ce point, comme le second, s'exprime dans le simple principe: "A chacun une voix". Cela suffit; c'est tout ce que demandent les Africains. Ils ne veulent ni progrès, ni garanties; ils ne veulent pas d'un processus conduisant à la loi de la majorité. Ce qu'ils veulent aujourd'hui, ce n'est rien de moins que l'application du principe "A chacun une voix".

25. Le troisième point est le suivant: "Il faudrait une amélioration immédiate du statut politique de la population africaine." Que veut-on dire par là? Que signifie une amélioration du statut politique de la population africaine? Donnez-leur le droit de vote et leur statut politique s'améliorera aussitôt. C'est tout ce qu'ils demandent.

26. Si je peux revenir sur le deuxième point — qu'il devrait y avoir également des garanties contre un amendement de la Constitution qui marquerait une évolution rétrograde. Ce que l'on veut dire par là, c'est, apparemment, que la constitution rhodésienne doit contenir des clauses qui empêchent toute érosion des garanties constitutionnelles accordées à la population noire. Mais cette notion ne vaut même par le papier sur lequel elle est écrite. Nous savons tous ce qu'il est advenu des clauses figurant dans la Constitution de l'Afrique du Sud de 1910. L'une après l'autre, toutes ces clauses ont été jetées par-dessus bord. Il

vote, "One man, one vote", and that will solve the problem.

27. Then, point number four is that: "There would have to be progress towards ending racial discrimination." What is the purpose of this? Who is going to discriminate against whom? There are many independent, sovereign States today where there is a lot of discrimination. Must this be regarded as a sine qua non, as a condition precedent to the granting of independence? If it is feared that the blacks are going to practice discrimination against the whites, there is plenty of evidence to show that somehow we Africans have failed to learn this business of discrimination against other people of different colours. It is not our nature to exact revenge for the unfortunate misbehaviour of the white people against us. Kenya is a case in point, and Zambia just next door. The white man continues to prosper in spite of the fact that political power has been handed over to black people. It is the white people that have been known to discriminate against black people; that is the fact. I know of no country which has recently been granted independence and where there is a minority of whites, where it could be said that there is discrimination. What, therefore, is supposed to be the purpose of this?

28. Then, point number five: "The British Government would need to be satisfied that any basis proposed for independence was acceptable to the people of Rhodesia as a whole." I do not understand what the purpose of this is. That again is covered by the first point I propounded, "One man, one vote". Give them the vote and this matter will take care of itself.

29. Then, point number six: "The need to ensure that, regardless of race, there is no oppression of majority by minority or of minority by majority." This question, again, does not arise. The vote—that is all that is needed to solve this problem.

30. There is another point which we have not been able to resolve: When are these principles to be implemented? Are they intended to be implemented before independence or after independence? This is not just a rhetorical question; I really should like a reply to it.

31. If the intention is first to grant independence and then begin to implement all these points by having entrenched clauses embodied in the constitution, then, I say, that is dead wrong from the very start. After independence is given to these minority white racists—which, I suppose, is intended here—is it then the intention of Britain to come back in ten years time and ask for the invocation of sanctions against Rhodesia because they have refused or failed to observe the provisions of that constitution? And will the major trading partners of Rhodesia then be more forthcoming in passing such a resolution? I do not understand it; I really should like a reply to that.

32. If, on the other hand, it is intended that these points should be adhered to before independence, then

ne peut jamais y avoir de garanties constitutionnelles. Ce qu'il faut, c'est le droit de vote selon le principe "A chacun une voix"; telle est la solution du problème.

27. Ensuite, le quatrième point: "Il devrait y avoir un progrès vers l'élimination de la discrimination raciale". Pourquoi cela? Qui fera de la discrimination contre qui? Il existe aujourd'hui de nombreux Etats indépendants et souverains où sévit la discrimination. Est-ce là une condition sine qua non préalable à l'octroi de l'indépendance? Si l'on craint que les Noirs ne pratiquent la discrimination contre les Blancs, les preuves abondent que nous autres Africains n'avons pas appris à pratiquer la discrimination à l'égard des peuples d'une autre couleur. Il n'est pas dans notre nature de nous venger de la conduite regrettable des Blancs à notre égard. Le Kenya en est une preuve et la Zambie, plus près de nous, une autre. Le Blanc continue à prospérer bien que le pouvoir politique soit maintenant aux mains des Noirs. Ce sont les Blancs qui ont pratiqué la discrimination contre les Noirs; c'est un fait. Je ne connais aucun pays ayant récemment accédé à l'indépendance et où il y a une minorité de Blancs dont on puisse dire qu'il pratique la discrimination. Que signifie donc cette clause?

28. Vient ensuite le cinquième point: "Le Gouvernement britannique devrait avoir l'assurance que toute base proposée pour l'indépendance est acceptable pour la population rhodésienne dans son ensemble." Je ne saisis pas le sens de ce point. Une fois encore, cette question est réglée par le principe que j'ai proposé au début: "A chacun une voix". Que l'on donne le droit de vote aux Noirs et la question se réglera d'elle-même.

29. Enfin le sixième point est ainsi conçu: "Il faut s'assurer, sans considération de race, qu'il n'y ait pas d'oppression de la majorité par la minorité ni de la minorité par la majorité." Là encore, la question ne se pose pas. Il n'est que d'avoir le droit de vote pour résoudre ce problème.

30. Il est un autre point que nous n'avons pas pu résoudre: quand ces principes seront-ils appliqués? Est-il prévu de les appliquer avant ou après l'indépendance? Je ne pose pas cette question pour la forme; j'aimerais vraiment qu'on y réponde.

31. Si on a prévu d'accorder l'indépendance d'abord, et ensuite de commencer à appliquer tous ces points en inscrivant des clauses à la Constitution, alors je dois dire que c'est une erreur radicale dès le départ. Une fois que l'indépendance aura été octroyée à cette minorité de racistes blancs — ce qui est, je suppose, l'intention ici —, le Royaume-Uni a-t-il l'intention de revenir au Conseil dans une dizaine d'années pour demander des sanctions contre la Rhodésie parce que ce pays n'aurait pas observé les dispositions de cette constitution? Et est-ce qu'à ce moment-là les principaux partenaires commerciaux de la Rhodésie seront mieux disposés à adopter semblable résolution? Je ne comprends pas; je voudrais vraiment que l'on m'explique.

32. Si, d'autre part, on veut dire que ces points seront respectés avant l'indépendance, dans ce cas

how long is it going to take? We are interested in knowing that. How long will it take, for instance, to bring about an improvement in the political status of the African people? How long will it take before you can end racial discrimination? This in many countries does not seem to end at all. I think the answer lies in only one course: let the Africans have the vote now, and everything will take care of itself.

33. But there is again another area which remains fuzzy: what is the intention of Britain? It is holding talks now; they are supposed to be exploratory, and more substantive talks, I suppose, will follow in due course. Is it the intention now to get Ian Smith back into the saddle? Has Britain gone back on what she promised at the last Commonwealth Prime Ministers Conference—that it would institute direct government over Rhodesia and make sure that a proper constituent conference was held at which a constitution for Rhodesia would be hammered out? Ian Smith has shown what he is worth; he cannot be trusted. Is Britain working on the assumption that when Ian Smith comes back she will shake hands and be friends again, and will ask him to go and behave himself and treat the Africans better than he has been treating them? This again is to us another sign of British bad faith. Britain has never treated any rebel in the past with such kid gloves; this is the first time.

34. Some speakers have told us here that the black people need not really be considered in Rhodesia; they need not come to the conference table; Ian Smith is the de facto ruler of Rhodesia; he has an army; he has a militia; and "all is quiet on the western front".

35. I should like to quote here an extract from The Times of London of 18 May 1966 which shows that all is not "quiet on the western front" and that a situation very similar to that which arose in Kenya during the Mau Mau is just about to erupt in Rhodesia and that steps should be taken, and soon, before a similar situation arises there. We have been informed here that we do not really know what is going on in Rhodesia; only a few things leak out from time to time. Indeed, the situation may actually be much worse than what we learn. But I should like to read this to the Council, if I may:

"Security forces are tonight searching the farming district of Hartley, about 70 miles from Salisbury, for members of an African terrorist gang who are believed to have murdered a European farmer and his wife, Mr. and Mrs. Johannes Viljoen, in the early hours of today.

"The couple were both in their early thirties. Their two children, a four-year-old boy and a four-month-old girl, were found safe in an adjacent room whose walls were bullet-scarred."

I shall not read the rest, but I shall read another part:

combien de temps cela prendra-t-il? Nous aimerions le savoir. Combien de temps faudra-t-il, par exemple, pour améliorer le statut politique de la population africaine? Combien de temps faudra-t-il pour mettre fin à la discrimination raciale? Dans tant de pays, on ne semble pas en voir la fin. Je pense qu'il y a une solution, et une seule: donner le droit de vote aux Africains dès maintenant, et tout le reste se réglera soi-même.

33. Mais un autre point demeure dans le vague: quelle est l'intention du Royaume-Uni? A l'heure actuelle, il poursuit des pourparlers qui sont censés être des sondages, et je suppose que des entretiens de fond suivront. Est-ce qu'on va remettre Ian Smith en selle? Le Royaume-Uni est-il revenu sur ce qu'il a promis à la dernière Conférence des Premiers Ministres du Commonwealth — à savoir qu'il instituerait un gouvernement direct en Rhodésie et s'assurerait qu'une conférence constituante serait tenue dans les formes voulues, au cours de laquelle serait élaborée une constitution véritable? Ian Smith a montré de quoi il est capable; on ne peut lui faire confiance. Est-ce que le Royaume-Uni part du fait que lorsque Ian Smith reviendra ils pourront se serrer la main et redevenir amis, et que le Royaume-Uni lui demandera de se tenir tranquille et de traiter les Africains mieux qu'auparavant? Encore une fois, ceci est pour nous un signe de mauvaise foi de la part des Britanniques. La Grande-Bretagne n'a jamais traité un rebelle avec autant de précaution; c'est la première fois.

34. Certains orateurs nous ont dit ici même qu'il n'était pas vraiment nécessaire de tenir compte des Noirs en Rhodésie; il n'était pas utile qu'ils viennent à la table de conférence; en fait, le chef de la Rhodésie, c'est Ian Smith; il a une armée; il a une milice; et on peut dire "A l'ouest, rien de nouveau".

35. Je voudrais maintenant citer un extrait du Times de Londres, paru le 18 mai 1966, montrant qu'à l'ouest il y a du nouveau, qu'il se prépare en Rhodésie une situation très proche de celle qu'a connue le Kenya pendant la période des Mau-Mau et qu'il faut prendre des mesures sans tarder pour éviter une situation analogue en Rhodésie. On nous a annoncé ici même que nous ne savions pas vraiment ce qui se passe en Rhodésie; seules quelques nouvelles filtrent de temps à autre. En fait, la situation risque d'être beaucoup plus grave que nous le croyons ici. Mais que le Conseil me permette de lire ce passage:

"Les forces de sécurité sont à la recherche, ce soir, dans le district agricole de Hartley, à 70 miles environ de Salisbury, d'une bande de terroristes africains qui sont soupçonnés du meurtre d'un fermier européen et de sa femme, M. et Mme Johannes Viljoen, commis aujourd'hui à l'aube.

"Il s'agit d'un couple d'une trentaine d'années. Leurs deux enfants, un garçon de quatre ans et une petite fille de quatre mois, ont été retrouvés sains et saufs dans une pièce voisine dont les murs étaient criblés de balles."

Je vais passer sur le reste, pour vous lire un autre passage:

"There have been a number of isolated security incidents involving Europeans in the past six months. . ."

This should demonstrate to everybody who has been complacent, who has been living in a fool's paradise, that something is going on there.

36. In one of the speeches, reference was made—metaphorically, of course—to the need to ensure that the patient, when this political operation is carried out, should survive. It appears quite plain to me that we do not all have the same patient in mind. The speaker must have been thinking of Ian Smith as the patient.

37. We do not intend that Rhodesia should be destroyed in the process, but there are some of us who think that it would not hurt anybody if Ian Smith were to be politically destroyed in the process.

38. I think that we really have come to a divergence of ways here. There are those who look on the quarter of a million Europeans in Rhodesia with charitable commiseration: they have been besieged by 117 independent countries, and expected to pity them and give them whatever succour we can. Nobody ever thinks of the 4 million blacks there who are being held as hostages. If there had been just a handful, a hundred Europeans—white people—there would have been a bombing raid, as happened only recently in the Congo. The whole world would have been outraged; it would have been big news. But no: the aim of British policy and that of her allies is to ensure the political survival at all costs of their fellow white folks.

39. We note in reading The Times of London that there is "growing respect for Ian Smith as a fighter". I suppose it could have been said by some cynics that there was growing respect for Mussolini and Hitler as fighters; they fought even harder than Ian Smith.

40. All this shows that there is a great difference in the way in which we look at this problem, and some of us feel that we have probably come to the parting of the ways. We cannot continue for all time to be expected to display the same patience as we have been displaying in the past. My colleague did mention the fact that the African is a patient human being. That is very true indeed. I suppose it is a sort of second wind which any oppressed people acquires. Did not Shakespeare's Shylock say: "Patience is the badge of all our tribe"? However, there is a limit. We cannot all the time be expected to be patient. We have been advised, for instance, in this Council that we should avoid converting victory into defeat, that the Security Council should remain united. We have been asked to adopt a "wait and see" policy. We put it to the Council that it is within the power of our critics to ensure that there is unanimity. It is for them to vote with us. We see nothing in our draft resolution to which they can seriously object. If they are asking for co-operation, why do they expect us to do the co-operating while they only do the "co"-ing all the time.

"Plusieurs incidents de sécurité isolés, mettant en jeu des Européens, se sont produits au cours des six derniers mois . . ."

Cela pour montrer à ceux qui sont tranquilles, qui ont vécu dans l'illusion, qu'il se passe vraiment quelque chose là-bas.

36. Dans l'un des discours, l'orateur a fait allusion — c'était une métaphore évidemment — à la nécessité de s'assurer que le malade survivra à l'opération politique qu'on lui fera subir. Pour moi, il est clair que nous ne parlons pas tous du même malade. L'orateur devait penser à Ian Smith.

37. Nous ne chercherons pas à détruire la Rhodésie au cours de l'opération, mais certains d'entre nous pensent que si Ian Smith disparaissait, sur le plan politique, personne n'irait plus mal.

38. Je pense que c'est à ce stade que se manifestent les divergences. Il y a ceux qui sont pleins de compassion à l'égard du quart de million d'Européens vivant en Rhodésie: ils ont été assaillis par 117 pays indépendants, il faut avoir pitié d'eux et les secourir. Personne ne songe un instant aux 4 millions de Noirs qui sont détenus comme otages. S'il y avait eu seulement une poignée, une centaine d'Européens — des Blancs — il y aurait eu un bombardement, comme cela s'est passé tout récemment au Congo. Le monde entier se serait révolté; il y aurait eu de grandes manchettes à la une. Mais non, le but de la politique du Royaume-Uni et de ses alliés est d'assurer à tout prix la survie de leurs congénères blancs.

39. En lisant le Times de Londres, nous notons qu'il y a un "respect grandissant à l'égard d'Ian Smith en tant que lutteur". Je suppose que certains cyniques auraient pu dire qu'il y avait un respect croissant pour Mussolini et Hitler en tant que lutteurs; ils ont combattu avec encore plus d'acharnement que Ian Smith.

40. Tout cela montre qu'il y a une grande divergence de vues à l'égard de ce problème, et certains d'entre nous pensent que nous sommes arrivés à la croisée des chemins. On ne peut attendre de nous que nous manifestations éternellement la même patience que par le passé. Mon collègue a mentionné le fait que l'Africain est un être patient. C'est tout à fait vrai. Je suppose que c'est une façon de reprendre souffle que tout peuple opprimé finit par acquérir. Le Shylock de Shakespeare ne dit-il pas: "La patience est la marque de toute notre tribu"? Mais il y a des limites. Nous ne pouvons pas être patients éternellement. On nous a conseillé par exemple, ici même, d'éviter de transformer la victoire en défaite, de préserver l'unité du Conseil de sécurité. On nous a demandé d'adopter une politique d'attentisme. Nous déclarons au Conseil que ceux qui nous critiquent ont le pouvoir d'assurer cette unanimité. Il ne dépend que d'eux-mêmes de voter avec nous. Nous ne voyons dans notre projet de résolution rien qui puisse provoquer de sérieuses objections de leur part. S'ils réclament la coopération, pourquoi faut-il que ce soit toujours nous qui coopérons?

41. I should like, in conclusion, to thank those who have spoken in favour of our draft resolution, and I hope that those that have been sitting on the fence and even those that felt they would not be able to support us will bethink themselves and rally to our support.

42. Mr. SEYDOUX (France) (translated from French): My delegation has followed with the closest attention the statements made before the Council both by members of the Council and by the distinguished persons who asked to take part in its debates. What impressed me most—and it was perhaps the most striking feature of the statements of the African representatives—was the heightened anxiety which they expressed here on behalf of their countries and the whole of the continent at the steady deterioration in the living conditions of the African community of Rhodesia, which constitutes the great majority of the population of that Territory, while the Territory's future, far from having been settled on 11 November 1965 as some would have liked to believe, remained fraught with uncertainty.

43. We share that concern like all the other Members of our Organization. It was particularly cogently voiced by the representatives of Senegal [1278th meeting], of Algeria and of Nigeria [1279th meeting]. It is true, as the representative of Senegal has pointed out, that the challenge hurled by the Salisbury authorities is unprecedented and reflects their deliberate intention to intensify racial discrimination. Apartheid, he told us, exists in deed in Southern Rhodesia. Once again, the French Government cannot but condemn such a policy, which is contrary to the fundamental principle of the equality of men within a country and the equality of peoples within the international community.

44. The representative of Nigeria, for his part, in a statement which won our admiration because of the sincerity of his convictions and the nobility of his standpoint, stressed the constant desire of the African States so far to do nothing to impede an improvement in the situation in the natural course of events. But he also pointed out that such patience had its limits, that the intransigence shown by Mr. Smith was daily becoming more intolerable and that the entire continent was suffering from the situation. The statements which we have heard suffice, incidentally, to show that the African countries, even if their views may differ on certain points, all arrive at the same conclusions and speak with one voice. This is an important factor not only in the Rhodesian affair, but also in a more general sense, even if it is true that national, like continental, unity is often forged in the furnace of suffering.

45. I should nevertheless recall that, although my Government is aware of this psychological trend, it sees no reason, to judge from developments, to change the position it adopted previously and which I last described at the 1277th meeting.

46. For what has actually taken place? On the one hand, the action taken against the Salisbury régime has not changed in character, that is to say, the United Kingdom Government has pursued an increasingly stringent policy of economic sanctions and, in addition,

41. Je voudrais, en conclusion, remercier ceux qui ont parlé en faveur de notre projet de résolution et j'espère que ceux qui n'ont pas pris parti, et même ceux qui pensaient ne pas pouvoir nous appuyer, réfléchiront et se rallieront à notre point de vue.

42. M. SEYDOUX (France): Ma délégation a écouté avec la plus grande attention les exposés qui ont été faits devant le Conseil tant par ses membres que par les hautes personnalités qui ont souhaité participer aux débats. J'ai noté avant tout — et c'est là sans doute le trait le plus frappant des interventions des représentants africains — combien s'était aggravée l'inquiétude qu'ils nous exprimaient au nom de leur pays et de l'ensemble du continent, en constatant que les conditions d'existence de la communauté africaine très largement majoritaire en Rhodésie ne cessaient de se détériorer, tandis que l'avenir même de ce territoire, loin d'avoir été réglé le 11 novembre 1966 comme certains ont voulu le croire, restait chargé d'incertitude.

43. Cette inquiétude, nous la faisons nôtre à l'égal de tous les Membres de l'Organisation. Elle a été marquée d'une manière particulièrement convaincante par les représentants du Sénégal [1278ème séance], de l'Algérie et du Nigéria [1279ème séance]. Il est bien vrai, comme l'a dit le représentant du Sénégal, que le défi lancé par les autorités de Salisbury est sans précédent et qu'il recouvre la volonté délibérée d'affermir un régime de discrimination raciale. En fait, nous a-t-il déclaré, l'apartheid existe en Rhodésie du Sud. Le Gouvernement français ne peut, une fois de plus, que condamner une telle politique qui est contraire au principe fondamental de l'égalité des hommes dans leur pays et de l'égalité des peuples au sein de la communauté internationale.

44. Le représentant du Nigéria, pour sa part, dans une intervention qui a forcé l'admiration par la sincérité des convictions et par l'élévation des vues, a souligné le désir constant qui a été jusqu'ici celui des Etats africains de ne rien faire qui puisse contrarier une amélioration naturelle de la situation. Mais il nous a fait aussi entendre que cette patience avait ses limites, que l'intransigence manifestée par M. Smith devenait chaque jour plus inadmissible et que c'était le continent tout entier qui souffrait de cet état de choses. Les interventions que nous avons entendues suffisent d'ailleurs à montrer que les pays africains, même si leurs vues peuvent différer sur certains points, aboutissent tous aux mêmes conclusions et s'expriment d'une seule voix. C'est là un facteur important non seulement dans le cadre de l'affaire rhodésienne, mais sur un plan plus large s'il est vrai que c'est souvent dans l'épreuve que se forge l'unité d'une nation comme celle d'un continent.

45. Dois-je rappeler cependant que, si mon gouvernement est sensible à cette évolution des esprits, il ne voit pas, dans l'évolution des choses, de raisons qui puissent modifier la position qu'il a adoptée et que j'ai exposée en dernier lieu à la 1277ème séance.

46. Que s'est-il passé, en effet? D'une part, les mesures mises en œuvre contre le régime de Salisbury n'ont pas changé de caractère, c'est-à-dire que le Gouvernement britannique a poursuivi, en la renforçant, sa politique de sanctions dans le domaine

informal talks have been initiated with emissaries of the Salisbury régime. But it is precisely because, on the one hand, the sanctions are still being taken on the initiative of the United Kingdom in co-operation with a number of other countries, including ourselves, and, on the other hand, because we refuse to take the view that the London talks can be regarded as implying de facto recognition of that régime that, from my Government's point of view, as indeed from that of the Powers as a whole, the Rhodesian problem continues to be a matter falling exclusively within the purview of the United Kingdom. And the United Kingdom Government, as the representative of the United Kingdom has forcefully reiterated, far from shirking that responsibility, loudly claims it. It is therefore for the United Kingdom Government to take whatever action the circumstances require.

47. Only in this way, we believe, can respect for the Charter of the United Nations be reconciled with effectiveness, since it is only too certain that, by diluting responsibilities, we are likely, in the long run, to render them less effective. I would add that, after listening to the statements made in the past two days, my delegation remains convinced that the gravity of the situation is fully realized in the United Kingdom, just as it is, of course, in Africa. It is by making this essential fact very clear at this stage in the crisis that the debate, we are sure, will have demonstrated its undeniable usefulness.

48. Mr. LIU (China): The question of Rhodesia has caused universal concern. It is a question fraught with dangerous implications. In common with all members of the Security Council, my delegation believes that the illegal régime of Ian Smith must be brought to an end so that the people of Rhodesia may freely determine their own future consistent with the principle of self-determination.

49. In resolution 217 (1965) the Council, on 20 November 1965, called upon the Government of the United Kingdom to quell the illegal Southern Rhodesian régime and to take all appropriate measures which would prove effective in eliminating the authority of the usurpers. The resolution further called upon all States not to recognize this illegal authority and to refrain from any action which would assist and encourage the illegal régime, and in particular, to desist from providing it with arms, equipment and military material, and to do their utmost in order to break all economic relations with Southern Rhodesia, including an embargo on oil and petroleum products.

50. My delegation supported this resolution. As I informed the Secretary-General on 8 February 1966 [S/7130] my Government, by a decree issued on 22 December 1965, instructed all Government Departments to comply with the Council's resolution, and an embargo has been put into effect on Rhodesian tobacco, which has been an import item for a number of years. Thus, in a modest way, we have been doing our part to implement the Council's resolution.

économique; d'autre part, des conversations officielles ont été engagées avec des émissaires du régime de Salisbury. Mais c'est précisément parce que, d'un côté, les sanctions restent prises à l'initiative de la Grande-Bretagne, en coopération avec un certain nombre de pays, dont le nôtre, et que, de l'autre côté, nous nous refusons à considérer que les entretiens de Londres puissent impliquer une reconnaissance de facto dudit régime, que, du point de vue de mon gouvernement et, à la vérité, de l'ensemble des puissances, le problème rhodésien continue à relever de la seule responsabilité du Gouvernement britannique; celui-ci, comme le représentant du Royaume-Uni l'a marqué à nouveau et avec force, loin d'esquiver cette responsabilité, la revendique hautement. C'est donc bien au gouvernement de Londres qu'il incombe de prendre toutes mesures adaptées aux circonstances.

47. Ce n'est, croyons-nous, que de cette manière que peuvent être conciliés le respect de la Charte des Nations Unies et le souci de l'efficacité, puisqu'il n'est que trop certain qu'à diluer les responsabilités, on risquerait à la longue d'en atténuer le poids. J'ajouterai qu'après avoir entendu les interventions de ces deux derniers jours, ma délégation demeure convaincue que la gravité de l'affaire rhodésienne est fortement sentie en Grande-Bretagne, comme elle l'est, bien évidemment, en Afrique. C'est en faisant apparaître très nettement ce fait essentiel, à ce stade de la crise, que ce débat aura eu, nous en sommes persuadés, son incontestable utilité.

48. M. LIU (Chine) [traduit de l'anglais]: La question de la Rhodésie a suscité une inquiétude universelle. C'est une question lourde de dangereuses conséquences. De même que tous les membres du Conseil de sécurité, ma délégation est convaincue qu'il faut abattre le régime illégal de Ian Smith pour que le peuple de Rhodésie puisse choisir librement son propre avenir, conformément au principe de la libre détermination.

49. Dans la résolution 217 (1965), du 20 novembre 1965, le Conseil invitait le Gouvernement du Royaume-Uni à mettre fin au régime illégal de la Rhodésie du Sud et à prendre toutes autres mesures appropriées qui se révéleraient efficaces pour anéantir l'autorité des usurpateurs. Cette résolution priait également tous les Etats de ne pas reconnaître cette autorité illégale et de s'abstenir de toute action qui aiderait et encouragerait le régime illégal et, en particulier, de s'abstenir de lui fournir des armes, de l'équipement et du matériel militaire et de s'efforcer de rompre toutes les relations économiques avec la Rhodésie du Sud, en imposant notamment un embargo sur le pétrole et les produits pétroliers.

50. Ma délégation a appuyé cette résolution. Comme je l'ai fait savoir au Secrétaire général le 8 février 1966 [S/7130], mon gouvernement, en vertu d'un décret promulgué le 22 décembre 1965, a enjoint à tous les services gouvernementaux de se conformer à la résolution du Conseil, et l'embargo a été mis sur le tabac rhodésien qui est importé en Chine depuis un certain nombre d'années. C'est ainsi que nous avons participé dans une modeste mesure à la mise en œuvre de la résolution du Conseil.

51. The Foreign Secretary of the United Kingdom, Mr. Michael Stewart, in his statement of 12 November 1965 [1257th meeting], outlined the economic and financial measures which his Government had already taken or was about to take to re-establish the rule of law in Southern Rhodesia. In January 1966, the British Prime Minister, Mr. Harold Wilson, assured the Commonwealth Prime Ministers that, based on the expert advice available to him, the rebellion in Southern Rhodesia might be brought to an end within a matter of weeks rather than months as a result of the cumulative effects of the economic and financial sanctions imposed against it.

52. This, of course, was too optimistic a view. The fact is that the illegal régime of Ian Smith has not yet been brought to an end. It has existed to this day and there is reason to believe that it will continue to exist for some time to come. But this does not mean that it cannot be toppled or that economic sanctions have been futile and ineffective. The impact on the Southern Rhodesian economy, it is true, has not been as instantaneous and devastating as one might have wished. There is no question, however, that the Southern Rhodesian economy has already been experiencing serious dislocation since the imposition of sanctions. This has been admitted by the Salisbury régime itself. The fact that it no longer publishes statistics on foreign reserves, production, unemployment, imports and exports is evidence of this. The effects of the sanctions are necessarily cumulative and selective. They have already been felt and, I think, will undoubtedly be felt to an increasingly serious degree as time goes on.

53. That the illegal régime must be brought to an end so as to allow the people of that country to choose their own path into the future, there is no disagreement among Council members. If there is any disagreement, it is about the means to be employed and not about the ends to be attained.

54. I have listened to the statements made in the Council by the Foreign Ministers of the African States and the African members of the Council with great attention. I have been impressed by the eloquence with which they have presented their case. I believe that they have been justifiably dissatisfied with the results thus far achieved by the application of economic sanctions. For this reason, they urge the United Kingdom to use force to overthrow the illegal régime. The representative of Nigeria in his remarkable statement the other day, was careful to explain that the phrase "use of force" does not necessarily imply the waging of a full-scale war. He said:

"It will suffice for our purpose if Britain applies no more force than is necessary to abolish this régime, even if it only means kicking Ian Smith in the pants and doing no more." [1279th meeting, para. 65.]

55. It is true that the United Kingdom has hitherto refrained from using force. But it is equally true that Prime Minister Harold Wilson, while reluctant

51. Dans sa déclaration du 12 novembre 1965 [1257^eème séance], M. Michael Stewart, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, a rappelé les mesures économiques et financières que son gouvernement avait déjà prises ou s'appropriait à prendre pour rétablir le règne du droit en Rhodésie du Sud. Au mois de janvier 1966, M. Harold Wilson, premier ministre britannique, a donné l'assurance aux premiers ministres du Commonwealth que, d'après les avis autorisés qu'il avait pu recueillir, la rébellion qui avait éclaté en Rhodésie du Sud devait pouvoir être jugulée en quelques semaines plutôt qu'en quelques mois, en raison de l'effet cumulatif des sanctions économiques et financières prises contre le régime.

52. Mais il s'agissait là, bien sûr, de prévisions trop optimistes. Le fait est que le régime illégal d'Ian Smith n'a pas encore été abattu. Il existe toujours aujourd'hui et il y a lieu de croire qu'il continuera à exister pendant quelque temps encore. Ceci ne signifie pas toutefois qu'il ne puisse être renversé, ni que les sanctions économiques aient été vaines et inopérantes. Leurs effets sur l'économie de la Rhodésie du Sud, il est vrai, n'ont pas été aussi instantanés et désastreux qu'on aurait pu le souhaiter. Il n'est toutefois pas douteux que l'économie de la Rhodésie du Sud est sérieusement perturbée depuis l'application de sanctions. Le régime de Salisbury l'a reconnu lui-même. Le fait qu'il a cessé de publier des statistiques sur les réserves en devises, sur la production, le chômage, les importations et les exportations est la preuve de cette perturbation. Les sanctions ont forcément un effet cumulatif et sélectif; celui-ci s'est déjà fait sentir et, à mon avis, se fera sûrement sentir de plus en plus à mesure que le temps passe.

53. Nul ne conteste en ce Conseil qu'il faille mettre fin au régime illégal de la Rhodésie du Sud pour permettre à la population du pays de choisir sa propre voie. S'il y a désaccord, il porte sur les moyens à employer plutôt que sur les fins à atteindre.

54. J'ai suivi avec attention les déclarations faites au Conseil par les ministres des affaires étrangères des Etats africains et par les membres africains du Conseil. J'ai été frappé par l'éloquence avec laquelle ils ont plaidé leur cause. Ils ont manifesté un mécontentement justifié devant les résultats obtenus jusqu'ici par l'application de sanctions économiques. C'est pourquoi ils demandent instamment au Royaume-Uni d'employer la force pour renverser le régime illégal. Le représentant du Nigéria, dans la remarquable déclaration qu'il a faite l'autre jour, a eu soin d'expliquer que l'expression "usage de la force" ne signifiait pas nécessairement le déclenchement d'une guerre proprement dite. Il a dit notamment ce qui suit:

"Il suffira à nos fins que la Grande-Bretagne emploie juste la force nécessaire pour abolir ce régime, même s'il ne doit s'agir que de donner une chiquenaude à Ian Smith." [1279^eème séance, par. 65.]

55. Il est vrai que jusqu'à présent le Royaume-Uni s'est abstenu d'employer la force. Mais il est tout aussi vrai que le Premier Ministre, Harold Wilson,

to send troops to Southern Rhodesia to quell the rebellion, has been careful not to reject military action categorically. The very fact that in April of this year he requested the Security Council to authorize the forcible seizure of oil tankers indicates that he has not altogether ruled out the use of force. In that case force was used for a limited and specific purpose. But none the less it was the use of force.

56. The United Kingdom prefers a peaceful settlement to violence and bloodshed. In the words of its own representative the United Kingdom seeks not to create conflict, but to prevent it. Until all avenues of peace are explored and exhausted, there should be no resort to extreme and hasty action. It is a preference, I believe, that is shared by many members of the Security Council.

57. It is significant to note, however, that the representative of the United Kingdom has not rejected the ultimate use of force out of hand. He has conceded that if a peaceful and just settlement cannot be attained, a new situation would arise and the United Kingdom would have to consider the whole problem further. This, if I understand him rightly, means that the United Kingdom seems to accept the proposition that force might be required at some future time. Indeed, if we accept, as we do, the fact that the Smith régime is illegal and rebellious, the United Kingdom, as the administering Power, has the inherent right, and in certain circumstances the obligation, to employ force for the suppression of the rebellion and the restoration of constitutionality. The question is thus, to use Lord Caradon's words, a matter of "both timing and tactics".

58. Inasmuch as Southern Rhodesia has hitherto been under British administration, the primary responsibility lies on Britain. It is also evident that the United Kingdom Government intends to carry out that responsibility. It is therefore difficult for me to see how any decision the Council may adopt could be fully implemented without the complete endorsement of the United Kingdom. I wonder whether it is not the better part of wisdom to leave the matter of using force to the discretion of the United Kingdom.

59. Meanwhile, the Council should call upon all States, especially the immediately neighbouring States, to carry out resolution 217 (1965) with increasing vigour and faithfulness. I submit that the Council cannot afford to give the impression that it is so divided on the Rhodesian question and thus encourage the Smith régime to persist in its course of defiance and illegality.

60. The PRESIDENT: The list of speakers for this meeting has now been exhausted. With regard to the future course of the debate, there seems to be a desire on the part of many members of the Council that we should, if possible, come to a conclusion this week. A number of members of the Council have not yet spoken, and I would suggest that, if at all possible,

tout en répugnant à envoyer des troupes en Rhodésie du Sud pour écraser la rébellion, a eu soin de ne pas rejeter catégoriquement la possibilité d'une action militaire. Le fait même qu'en avril de cette année il a demandé au Conseil de sécurité d'autoriser la saisie de pétroliers par la force indique qu'il n'a pas complètement exclu l'idée d'un recours à la force. Dans le cas en question, la force a été employée à des fins limitées et précises, mais il n'en reste pas moins que cette action a constitué un recours à la force.

56. Le Royaume-Uni préfère un règlement pacifique à la violence et aux effusions de sang. Pour reprendre les termes du représentant du Royaume-Uni, son pays ne cherche pas à créer un conflit mais à en prévenir un. Tant que toutes les possibilités de paix n'auront pas été épuisées, toute action extrême et précipitée est à proscrire. C'est là, je le crois, une opinion que nous sommes nombreux à partager au sein du Conseil.

57. Il convient toutefois de constater que le représentant du Royaume-Uni n'a pas exclu absolument le recours à la force en dernier ressort. Il a admis que s'il était impossible de parvenir à un règlement équitable par des moyens pacifiques, on se trouverait en présence d'une situation nouvelle et que le Royaume-Uni devrait réexaminer le problème dans son ensemble. Si j'ai bien compris, cela signifie que le Royaume-Uni semble accepter l'idée qu'il sera peut-être nécessaire un jour de recourir à la force. En fait, si nous acceptons — comme c'est le cas — le fait que le régime Smith est un régime illégal et rebelle, le Royaume-Uni, en tant qu'autorité administrante, a le droit inhérent, voire dans certaines circonstances l'obligation, de recourir à la force pour écraser la rébellion et rétablir l'ordre constitutionnel. La question réside donc, pour reprendre encore les termes du représentant du Royaume-Uni, dans le choix du moment et de la tactique.

58. La Rhodésie du Sud ayant été jusqu'à présent sous administration britannique, c'est au Royaume-Uni qu'échoit la principale responsabilité dans cette affaire. Il est également évident que le Gouvernement du Royaume-Uni entend s'acquitter de cette responsabilité. Il m'est donc difficile de comprendre comment une décision qu'adopterait le Conseil pourrait être pleinement mise en œuvre sans l'appui total du Royaume-Uni. Je me demande si la sagesse ne commande pas de laisser la question de l'emploi de la force à la discréditation du Royaume-Uni.

59. Dans l'intervalle, le Conseil devrait s'adresser à tous les Etats, notamment aux voisins immédiats de la Rhodésie du Sud, pour qu'ils appliquent la résolution 217 (1965) avec une vigueur et une rigueur accrues. A mon avis, le Conseil ne peut se permettre de donner l'impression qu'il est à ce point divisé sur la question de la Rhodésie, ce qui risquerait d'encourager le régime Smith à maintenir son attitude de défi et à persévérer dans l'illégalité.

60. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): La liste des orateurs inscrits pour ce matin est épuisée. Pour ce qui est de la suite du débat, il semble que de nombreux membres du Conseil souhaiteraient que nous parvenions si possible à une conclusion cette semaine même. Certains membres n'ont pas encore pris la parole et je propose que, s'ils le peuvent, ils

they should place their names on the list for this afternoon's meeting. If we want to allow time for consultations, I think it would be desirable to end the first round of the debate this afternoon.

The meeting rose at 12.50 p.m.

se fassent inscrire sur la liste des orateurs pour la séance de cet après-midi. Si nous voulons avoir le temps de procéder à des consultations, je pense qu'il serait souhaitable de terminer cet après-midi la première partie du débat.

La séance est levée à 12 h 50.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.